

L'EXCOMMUNIÉ

ORGANE DE LA LIBRE-PENSÉE



BUREAU CENTRAL DE VENTE : A LYON, au Bureau des Journaux, rue Tupin, 34. — A PARIS, chez Madre, rue du Croissant, 11.

AVIS A NOS LECTEURS

En vente, à partir du 15 septembre, chez tous les libraires et au bureau de l'EXCOMMUNIÉ, rue Quatre-Chapeaux, 7, Les n° 1 et 2 de l'EXCOMMUNIÉ.

Chaque numéro : 20 centimes.

CARILLON ÉLECTRIQUE

HUSSINETZ (Bohême), 5 septembre. — Sont ici rassemblés plus de 100,000 étrangers pour célébrer le cinquième centenaire de Jean Huss, le grand réformateur allemand...

Immense enthousiasme!

ISSOUDUN, 8 septembre. — Aujourd'hui a lieu le couronnement de Notre-Dame du Sacré-Cœur...

Les couronnes de l'Enfant-Jésus et de la Vierge-Mère ont été bénites et indulgenciées par le pape; il est vrai qu'elles sont d'or massif incrusté de diamants et autres pierres...

Il n'y a sans doute plus de pauvres à Issoudun!

DUSSELDORFF, 6 septembre. — Ouverture du 20^e congrès catholique de l'Allemagne...

On s'y occupera surtout d'une sage organisation destinée à combattre la presse irréligieuse...

Bonne chance!

CONSTANTINOPLE, 4 septembre. — Le gouvernement turc a fondé un lycée où sont admis des élèves de tout culte...

Le pape vient de menacer d'excommunication les parents catholiques qui y enverraient leurs enfants!

HAINAUT, 7 septembre. — Le Conseil provincial a décidé que les subsides pour cimetières ne seraient plus accordés qu'aux communes qui garantiraient efficacement la liberté des inhumations sans distinction de cultes...

Abomination de la désolation!

ISTHME DE SUEZ, 9 septembre. — Des ouvriers, en creusant, viennent de découvrir de la poterie qui, selon de savants ingénieurs, serait vieille d'au moins cent à cent-dix siècles...

O Moïse!

DERNIÈRES NOUVELLES

ROME, 10 septembre. — Il était permis de croire que le pape n'avait pas besoin d'indulgences...

Pourtant, il vient d'escalader à genoux les vingt-huit degrés de la Scala-Santa...

Or, chaque degré, air si gravi, de ce saint escalier, témoin de la passion de Jésus et transporté miraculeusement de Jérusalem à Rome, se trouve doté de 1000 ans d'indulgences...

C'est donc 28,000 ans d'indulgences que le pape vient de gagner en quelques minutes.

(Agence indépendante.)

LE CONGRÈS PHILOSOPHIQUE DE NAPLES

Naples, le 31 août 1869.

Monsieur,

Dans le numéro du 28 courant de l'EXCOMMUNIÉ, vous vous élevez contre la devise du contre-concile de Naples : CHARITÉ ET INSTRUCTION, exprimant le désir de voir substituer le mot de JUSTICE à celui de CHARITÉ.

Votre observation nous ayant été faite par d'autres, nous sommes prêt à y faire droit, bien que nous entendions la charité dans un sens bien différent de celui que lui donnent les prêtres.

Quant au passage guillemeté :

« Nous sommes les vrais disciples de votre Jésus-Christ, etc. »

Il suffirait du mot *voire* (qui se trouve omis dans votre citation) pour vous faire renoncer à qualifier ce passage de *regrettable*; car en disant *voire* Jésus-Christ, il est bien clair qu'il n'est pas le *nôtre*.

Je ne doute pas de votre empressement à faire connaître à vos lecteurs ma réponse à vos observations.

J'attends la liste de ceux qui auront adhéré à notre *contre-concile*, avec leurs adresses bien exactes.

En attendant, il faudrait faire connaître l'ordre du jour de la séance d'ouverture :

1. DISCOURS D'INAUGURATION;
2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ PROVISOIRE ET LECTURE DES PRINCIPALES LETTRES D'ADHÉSION;
3. APPEL NOMINAL ET ENREGISTREMENT DES MEMBRES PRÉSENTS;
4. ÉLECTION DU COMITÉ CENTRAL DÉFINITIF.

J'ai bon espoir de faire arriver ici, le 8 décembre, grand nombre de francs-maçons français.

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J. RICCIARDI.

On le voit, le citoyen Ricciardi a accepté notre devise :

JUSTICE, INSTRUCTION,

Mais notre ami essaie de maintenir sur les voies de la Libre-Pensée un passage que nous avons irrévocablement réproposé.

Nous n'entameront pas contre le courageux promoteur du *contre-concile* de Naples une discussion qui ne saurait être qu'une lutte de mots; assurément, nous sommes d'accord sur la pensée. L'EXCOMMUNIÉ comprend toute l'importance du congrès qui s'organise à Naples et veut en aider le succès dans la mesure de ses forces.

La Libre-Pensée, en Italie, est à peine échappée des cercles ténébreux du fanatisme et de la tyrannie; il est assez naturel qu'elle ne jouisse pas encore de la vigueur de la Libre-Pensée française qui, en traversant le XVIII^e siècle et trois révolutions, s'est dépouillée des naïvetés et des illusions de sa première jeunesse et brille aujourd'hui de tout l'éclat d'une puissante maturité.

Il importe donc que les représentants de la Libre-Pensée française se représentent en grand nombre au Congrès philosophique de Naples; il faut que leurs actes et leurs paroles y témoignent que nous sommes devenus les disciples de la Science et que nous ne reconnaissons plus d'autre évangile que celui de la Conscience et de la Raison.

Nous, libres-penseurs lyonnais, nous enverrons à Naples un délégué, plusieurs si nous le pouvons; ces délégués devront être nos élus. Pour assurer l'indépendance de notre choix, il faut que nous arrivions à subvenir, si besoin est, aux frais de voyage de nos mandataires. Rien de plus facile; notre liste d'adhésions contient déjà plusieurs centaines de noms. Il suffira donc d'une très-modique cotisation hebdomadaire.

Cette semaine, cent mille Allemands, rassemblés à Hussinetz, ont célébré le cinquième centenaire du grand réformateur Jean Huss, qui naquit dans ce village de la Bohême méridionale.

Il y a donc près de cinq siècles, Jean Huss, accompagné de son disciple et ami Jérôme de Prague, s'en alla représenter la Raison humaine au concile œcuménique de Constance.

Tous deux y furent brûlés vifs. Selon une vieille tradition, Jean Huss, faisant allusion à son nom qui signifie *oie* en idiome bohémien, s'écria au milieu des flammes :

« Aujourd'hui vous brûlez une oie, mais un jour s'élèvera un cygne que vous ne pourrez faire périr! »

Or, ce cygne immortel plane déjà sur l'Europe....

C'est la LIBRE-PENSÉE.

DENIS BRACK.

A. M. H. Verlet, rédacteur de l'EXCOMMUNIÉ.

Nîmes, 2 septembre.

Mon cher confrère,

Ancien rédacteur de la *Pensée nouvelle*, j'adhérais naturellement au Congrès des libres-penseurs depuis le jour où je connaissais son projet. Par paresse et indifférence, je gardais une adhésion platonique. J'ai assez de fois reproché cette inertie pour ne pas vouloir en être un exemple. Je vous envoie donc mon adhésion, quoique un peu tard. Mieux vaudrait encore que rien. Ce serait ce que chacun se devrait dire. Ce ne sont pas les adhésions qui manquent; mais elles restent à l'état d'intention, au lieu de devenir des actes. Il est temps qu'on s'habitue à secouer cette paresse.

Tout à vous,

YVES GUYOT.

Cette lettre, nous n'en doutons pas, fera sortir d'une apathie regrettable les libres-penseurs qui ne se sont pas encore associés à notre manifestation. Du reste, la publication de nos longues listes, qui ne saurait tarder, donnera courage aux peureux et aux timides.

Si nos adversaires sont encore dangereux pour les progrès de la science, c'est que trop parmi nous n'osent pas proclamer leurs convictions.

Ces petites lâchetés, admissibles tout au plus il y a quelque cent ans, doivent être énergiquement flétries aujourd'hui, et, ennemis de tout honteux compromis, nous préférons nous séparer publiquement des pusillanimes.

Notre cause n'en perdra rien, au contraire.

Qui veut la fin, veut les moyens.

H. V.

Lettres du pays de Torquémada

A QUI EST DUE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE?

Malaga, 2 septembre 1869.

Laissant momentanément de côté la question religieuse, le Père éternel, ses anges, ses diables et ses saints, nous ferons aujourd'hui, mon cher Brack, si vous voulez bien me le permettre, une petite débauche d'histoire révolutionnaire...

Oh! rassurez-vous, et que dame Thémis se tranquillise également. Je n'ai nullement l'intention de mettre à profit l'anniversaire des journées de septembre 92 pour me livrer à une charge à fond de train contre qui que ce soit. Je réserve cela pour des temps meilleurs et pour le jour où, ayant versé quelques milliers de francs dans les coffres du Trésor, l'EXCOMMUNIÉ aura le droit de parler de toute chose et de faire la guerre, non plus seulement à Dieu, mais encore à ceux qui prétendent tenir de sa grâce le pouvoir de commander aux peuples.

Non, mon cher Brack, non! je ne veux rien dire de compromettant pour pauvre petit EXCOMMUNIÉ — car moi désirer voir li devenir grand, si pas dire non sévère parquet — et la petite leçon d'histoire que j'ai l'intention de donner aujourd'hui ne concerne que l'auteur de la découverte du Nouveau-Monde. Vous voyez que nous pouvons marcher hardiment. Nous sommes sur un terrain solide.

Donc, voici l'histoire.

Mais non. Répondez d'abord à cette question :
A qui est due la découverte de l'Amérique?
— Parbleu! la belle affaire et c'est bien malin! — allez-vous me dire d'un air crâne, et avec vous, tous nos lecteurs français, — la découverte de l'Amérique est due à un célèbre navigateur génois, nommé Christophe Colomb, qui y est allé le premier en l'an 1492. Qui est-ce qui ne sait pas ça? C'est connu de tout le monde, et il n'est pas un élève de huitième qui...

— Là! là! mon cher ami, pas si vite! Faites-moi, je vous prie, le plaisir de modérer un peu votre orgueilleuse ardeur. Vous ne savez ce que vous dites et tous ceux qui, comme vous, pensent que la découverte de l'Amérique est due au génie de Christophe Colomb, tous ceux-là sont des...

Je retiens le mot au bout de ma plume, parce que je veux rester parlementaire. Mais apprenez, ô cher Brack! apprenez que la découverte de l'Amérique est due... à des pirates espagnols. Ces pirates sont inconnus,

c'est vrai; mais ça ne fait rien, et il faut croire quand même.

Vous protestez ? Cela ne m'étonne pas. J'ai agi de même lorsque m'a été faite cette importante révélation, qui bouleverse et révolutionne tout ce qu'on enseigne dans nos collèges. Mais qu'importent les protestations, si les faits sont là ? Or, les faits, les voici en peu de mots, tels du moins qu'ils m'ont été racontés il y a deux jours. — Ce n'est pas vieux, comme vous voyez.

Donc, en cetemps-là, c'est-à-dire au XV^e siècle, des pirates espagnols étaient poursuivis par un navire de guerre. Serrés de près et trop faibles pour lutter, les écumeurs de mer firent force de voiles et se laissèrent pousser par le vent aussi vite et aussi loin que celui-ci voulut bien les conduire, en ayant soin, toutefois, de faire quelques observations nautiques, pour reconnaître plus tard la voie qu'ils suivaient. Ils arrivèrent ainsi à une terre inconnue, où ils aperçurent des êtres humains, des animaux, des oiseaux, des fruits et des fleurs qu'on n'avait jamais vus nulle part, ni en Europe, ni en Asie, ni en Afrique.

Après quelque temps ils se remirent en route pour l'Espagne. Mais la tempête les ayant saisis près du port où ils se rendaient, ils durent abandonner leur navire, qui coula et se perdit, avec l'or qu'ils rapportaient, et ils s'embarquèrent sur une chaloupe. Celle-ci fut elle-même violemment secouée par les vagues furieuses, et un seul homme de tout l'équipage fut assez heureux pour arriver jusqu'au port. Quand il aborda, il était dans un état déplorable, nu et mourant, exténué de fatigues et de privations.

Christophe Colomb, qui, à ce moment-là, se promenait au bord de la mer, aperçut ce naufragé et le recueillit dans sa maison, où il lui donna les soins les plus fraternels. Malheureusement le pirate était vieux; et les souffrances qu'il éprouvait étaient de celles qui emportent leur homme. Un jour, se sentant mourir, et reconnaissant des bons soins que lui avait prodigués Colomb, il appela celui-ci à son chevet, et lui dit :

« Je te dois de n'être pas mort comme un chien au coin d'une rue, et je veux te prouver ma reconnaissance pour tes bontés. Je ne possède rien... qu'un secret... que je vais te livrer et qui fera ta fortune, si tu sais t'en servir. »

Alors, il lui révéla, en lui donnant les détails techniques nécessaires pour se guider sur l'Océan, la découverte que le hasard lui avait fait faire. Colomb écouta attentivement; puis, quand l'homme fut mort — et Isabelle-la-Catholique aidant — il mit à profit les conseils du vieux pirate.

Et voilà comment la découverte de l'Amérique n'est pas le fruit de la science ou du génie d'un navigateur génois.

Vous riez ? — Vous avez tort. On m'a parlé ici d'un livre très-sérieux, qui prétend très-sérieusement que Christophe Colomb n'a été que l'heureux exécuteur d'une idée née dans le cerveau d'un savant espagnol. Je tâcherai de me procurer ce livre, et je vous ferai part de ce que j'y découvrirai.

Mais, en attendant, que pensez-vous de cette histoire de pirates espagnols ?

Quant à moi, je la livre gratuitement aux disputes des éplucheurs de légendes, laissant à chacun la liberté de penser et d'écrire à ce sujet tout ce qu'il voudra.

AD. ROYANNEZ.

Au Couvent de la Trappe.

— Ma tante, vous m'avez épouvantée avec le récit de ce qu'on souffre en enfer. Mais ce qui me frappe le plus, c'est que là-bas on ne puisse bouger de place !

— C'est parfaitement vrai, ma chère fille, les Pères de l'Eglise l'affirment; on ne peut faire en enfer d'autres mouvements que ceux causés par la souffrance.

— C'est-à-dire, des contorsions et des grimaces. Je comprends. Et comment savent-ils tout cela, les Pères de l'Eglise ?

— Par des révélations; on en a beaucoup. Sainte Thérèse entre autres assure que cela est ainsi.

— En effet, voilà qui est très-authentique ! Savez-vous, ma tante, que, dans ce dernier supplice de l'enfer, je découvre une nouvelle preuve de la sagesse infinie de Dieu !

— Certainement, ma fille; Dieu est toujours juste, toujours sage; toutes ses œuvres sont belles.

— C'est évident. Ainsi, à cause du grand nombre de damnés, l'enfer, quelque immense qu'il soit, doit commencer par devenir insuffisant. Si ces malheureux avaient la liberté de circuler, il y aurait sans doute embarras, désordre, confusion...

— Comme tu y vas ! Le plus grand ordre règne en enfer; du reste, il était facile à Dieu de le faire bien plus grand, s'il l'eût jugé nécessaire.

— Justement. C'est là que sa sagesse éclate; il s'épargne des frais inutiles et la punition est bien plus terrible !

— On dirait que tu veux plaisanter ?

— Ah ! je ne me permettrais pas de rire d'une affaire aussi sérieuse ! Seulement, quelque chose m'inquiète...

— Quoi donc, mon enfant ?

— Il y a beaucoup plus d'âmes en enfer qu'au ciel, n'est-ce pas ?

— Hélas ! oui. Nous sommes tous appelés, mais il y a peu d'élus !

— Cela ne devrait pas être; car si le démon perd beaucoup plus d'âmes que Dieu n'en sauve, cela prouve que la puissance de l'un est beaucoup plus grande que celle de l'autre.

— Mais non, tu ne comprends pas, mon enfant. Le diable ne peut rien sans la permission de Dieu.

— Comment ! Dieu permet qu'il nous fasse tant de mal ?... Mais alors, ma tante, c'est donc le bon Dieu qui est le diable !...

— Oh ! que me dis-tu là ! Comme tu es égarée, ma pauvre enfant !

PAULINE SOUCI.

AU PIED DU MUR

La Justice divine.

Nous croyons avoir démontré, dans notre précédent article, que les prières doivent nécessairement demeurer sans effet, même en admettant l'existence de Dieu.

On nous a présenté différentes objections à ce sujet.

Quelques-unes n'ont qu'une valeur très-secondaire et nous n'y répondrons que deux mots. Par exemple, on nous dit que « la réparation d'un dommage causé à son semblable ne doit pas suffire, parce que, à côté du tort fait à l'homme, il y a l'offense faite à Dieu. »

Eh bien ! cette objection n'est pas sérieuse. Nous en appelons à toute personne qui voudra bien se donner la peine d'y réfléchir un moment.

En effet, si un fripon remboursait jusqu'au dernier sou, en capital et intérêts, tout ce qu'il a escroqué à ses dupes, il n'agirait ainsi qu'après avoir compris l'énormité de sa faute et par suite du repentir fort sincère qu'il en éprouverait. Cette restitution supposerait même de sa part un retour énergique et définitif vers le bien, dont le mérite n'échappera à personne.

Car s'il est assez difficile de demeurer honnête homme, il doit l'être bien plus encore de le redevenir quand on a cessé de l'être, et qu'il faut, pour réparer ses torts, renoncer au bien mal acquis, rougir de son passé et risquer de perdre la considération publique.

Donc, dans ce cas, que nous prenons pour exemple, le Dieu le plus exigeant ne pourrait manquer d'être satisfait.

Mais nous allons encore plus loin.

Nous posons en principe — qu'aucun des actes de l'homme n'est capable d'offenser Dieu. —

Si nous admettons un Dieu sensé, nous ne pourrions pas plus l'irriter par nos blasphèmes que l'apaiser par nos prières.

Aussi, les prêtres de toutes les religions ont-ils eu grand soin, de doter leur Dieu de nos plus basses passions et d'en faire un véritable monstre altéré de sang et de vengeance. Il est vrai qu'ils lui attribuent en même temps une miséricorde infinie dont ils disposent à leur gré en faveur de ceux qui se soumettent et les paient.

Quelle logique de casse-cou ! quelle grossière supercherie !

Passons à la seconde objection qui nous a été faite :

On nous dit que Dieu n'a pas créé l'homme pour le rendre heureux en ce monde, mais seulement dans l'autre.

Pourquoi ? Quelle est cette nouvelle malice que vous attribuez à Dieu ?

Il nous donne des sens pour ne point nous en servir et des désirs que nous ne devons point satisfaire ?

Il nous place dans un monde très-réel que nous voyons, sentons et comprenons, et il croit que nous pourrions mépriser ces avantages, pour courir après je ne sais quelle autre vie dont nous n'avons aucune preuve, et dont nous ne pouvons même concevoir l'idée.

Il veut que nous lâchions la proie pour l'ombre.

C'est toujours le même Dieu capricieux et bizarre.

Encore une fois, nous ne voulons pas de ce Dieu-là.

La troisième objection à laquelle nous avons à répondre est celle-ci :

« Si Dieu n'a pas le droit de pardonner, il n'a pas non plus le droit de punir. Donc, c'est comme s'il n'existait pas. »

Précisément, mon cher contradicteur.

Puisque la grandeur que nous devons supposer à Dieu le place bien au-dessus de nos offenses, il n'en peut ressentir aucune et n'a plus rien à pardonner.

Il n'aurait qu'un droit même fort contestable, celui de réparer de son mieux le mal qu'il n'aurait su ni prévenir, ni empêcher.

Passons à la dernière objection qui nous a été présentée :

« Si j'ai bien compris votre raisonnement, nous dit-on, Dieu serait complètement indifférent à ce qui se passe sur terre. Qu'ils soient bons ou méchants, honnêtes ou fripons, les hommes ne doivent compter les uns et les autres sur aucune réparation, ni aucun châtement. N'y a-t-il pas là une apologie du vice et une condamnation de la vertu ? »

Voici notre réponse à laquelle le défaut d'espace ne nous permettra pas de donner tout le développement qu'elle comporte; mais nous y reviendrons, si cela est nécessaire.

Quand nous serons certains de cette vérité qui consiste à ne pas compter sur l'intervention de Dieu, nous serons infiniment plus disposés à nous faire justice nous-mêmes. Prendre énergiquement la défense du faible contre le fort, ramener les égarés et placer les fripons dans l'impossibilité de nuire, telle devra être la préoccupation constante de l'homme.

Ce que la justice divine ne pourra faire, il faudra bien que la justice humaine l'accomplisse !

A défaut de cette providence sourde, aveugle et muette, à laquelle nous nous sommes trop fiés jusqu'à ce jour et qui laisse si froidement triompher le vice, nous veillerons à nos propres intérêts; et, nous armant d'une loi inflexible, nous marcherons à la conquête de tous nos besoins légitimes, pour-suivant avec ardeur et opiniâtreté la réalisa-

tion d'un bonheur auquel tous ont droit ici-bas.

Et au lieu de ces innombrables formules que chacun interprète à sa guise, nous n'inscrirons qu'un mot sur le fronton de nos édifices, comme il le sera déjà dans nos cœurs :

JUSTICE.

Parce que ce mot renferme tout et embrasse tout.

Et voyez comme, de cette vérité que nous prenons pour unique règle de nos pensées et de notre conduite, découlent nécessairement les conclusions les plus irréfutables. Que Dieu soit prouvé ou qu'il ne le soit pas, ou encore que nous demeurions à ce sujet dans l'obscurité la plus profonde, notre proposition reste invariable et unique; à savoir que nous devons, sous peine de déchéance morale et physique, nous montrer aussi amoureux du bien qu'irréconciliable avec le mal, et qu'il nous faut à tout prix poursuivre cet idéal de justice qui seul peut nous donner quelque idée d'un pouvoir supérieur.

PIERRE LAGARGUILLE.

LES CACHOTS DE ROME

Rome, le 22 août 1869.

Monsieur,

Il y a six mois environ, un certain Marangoni expirait dans les fers. La mort de ce Marangoni, soldat garibaldien à peu près inconnu (que je vous anonçai), fit généralement croire à celle de Marangoni Giovanni (l'autre se nommait, je crois, Joseph), qui vient de rendre l'âme dans des circonstances peu honorables pour la cour de Rome, et bien tristes pour lui et pour sa malheureuse famille !

Mercredi dernier, dans la matinée, un gardien de ronde entendit des soupirs étouffés qui s'échappaient du numéro 23. Supposant, comme de juste, qu'un pauvre diable mourait presque silencieusement, et redoutant la punition réservée à tous gardiens qui n'appellent pas à temps le prêtre, l'employé courut avertir le prélat-aumônier, et l'on ouvrit le cachot qui renfermait depuis deux ans l'infortuné Marangoni, officier distingué de l'armée italienne et détenu politique.

La porte de ce cachot n'avait pas roulé sur ses gonds « depuis un mois ! » On jetait quotidiennement au prisonnier un pain noir à travers la grille d'une fenêtre donnant sur une cour souterraine; quant à l'eau, il s'en passait; je me trompe, elle suintait à travers les murs, et la paille où était couché ce martyr du catholicisme, n'était plus qu'un ramassis de boue infecte, que dis-je ? un fumier, car il y avait là toute autre chose que de la fange croupie et hideuse !

Le gardien ne s'était pas trompé en allant quérir le prêtre... Marangoni était sur le point de s'affranchir des ignominieuses tortures qu'il endurait depuis si longtemps.

La phthisie avait rongé ses poumons et l'agonie commençait.

Le prêtre vint en effet; il déroula une rétractation écrite à la hâte. Marangoni n'a plus qu'à signer, et demain les fidèles gagnent des indulgences en la lisant à la porte des églises. Mais Marangoni froisse convulsivement le papier, et le lançant au loin : « Laissez-moi mourir tranquille... Je ne vous ai point appelé... Retirez-vous. Adieu Italie ! Adieu ma mère ! »

Le prêtre insiste et n'obtient rien !... Essayons, pense-t-il, de lui faire accepter au moins la confession et l'eucharistie...

Durant trois heures, Marangoni est sourd aux prières, aux remontrances, aux menaces de l'inquisiteur qui l'obsède, quand, pour venir à bout de sa résistance, on se sert d'une ruse qui est la *ne plus ultra* de la sauvagerie. Un mot du mourant l'avait suggérée.

Un nouveau prêtre entre soudain dans le cachot et s'adressant à la victime :

— Madame votre mère, dit-il, est à Rome depuis deux jours.

— Ma mère ! exclame l'infortuné dont les yeux brillent d'espérance et d'amour; ma mère ! oh ! permettez que je l'embrasse une dernière fois ! Ma vieille mère, ici, sur mon cœur ! Oh ! je me confesserai, je communierai, je ferai tout ce que vous voudrez !... Oh ! par pitié ! allez chercher ma mère, de suite, entendez-vous, car je sens que je m'en vais !...

Alors Marangoni se confesse, communique. Il rit, embrasse tous ceux qui se trouvent à sa portée, il est joyeux comme un enfant... Hélas ! on lui présente encore la rétractation... il va signer, peut-être ? Non !

mille fois non! Il songe à sa première mère, la patrie, et il refuse...

Les deux ministres de Dieu s'éloignent; les gardiens, tout le monde disparaît; le verrou est tiré, et après une agonie épouvantable, pendant laquelle ses cris frappent l'air, Marangoni exhale le dernier soupir vers les cinq heures de l'après-midi.

Cela se passait en plein dix-neuvième siècle, le 18 août 1869.

(Opinion nationale.)

G. VARA.

Le Brick à Brack de la semaine

La Société des Compagnons des Devoirs réunis de la ville de Lyon, dite les AMIS DE L'INDUSTRIE, célèbre demain dimanche, 12 septembre, son 27^e anniversaire.

Midi plein, un nombreux cortège de Compagnons de tous les rites, Salomon, Jacques et Souvise, se promèneront à travers notre ville, munis de leurs emblèmes, précédés d'un rouleur de chaque ordre, et entraînés par une brillante fanfare.

Cette imposante manifestation compagnonique signifie PROGRÈS ET FRATERNITÉ.

La Société des AMIS DE L'INDUSTRIE a puissamment contribué à ce noble mouvement intellectuel par lequel se développent aujourd'hui, dans la plupart des grandes villes de France, des sociétés compagnoniques où fraternisent les Compagnons de tous corps et de tous devoirs, en supprimant à jamais des haines, des dissensions et des préjugés surannés.

Honneur donc à la Société des COMPAGNONS DES DEVOIRS RÉUNIS de la ville de Lyon!

D. B.

On dit que le vin de 1869 s'appellera le vin du Concile!...

Tout le monde pourra donc se griser théologiquement!

L'archevêque de Paris n'a pas assisté aux cérémonies expiatoires célébrées, au couvent des Carmes, en faveur des victimes de septembre; et pourtant ce prélat avait, dit-on, consacré la chapelle en 1867...

Nos catholiques s'étonnent!...

Faut-il leur apprendre que les années se suivent et ne se ressemblent pas?...

Mercredi 8 septembre, à cinq heures du soir, M. de Bonald aurait, paraît-il, béni la ville de Lyon, suivant un usage antique et solennel...

Bast!... si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal!

On ne dit pas que le bras de M. de Bonald soit resté mystérieusement suspendu dans les airs, au milieu de cette bénédiction épiscopale!...

Pourtant, ce cas étrange s'est produit dans une procession, à la Croix-Rousse...

L'évêque d'Oran, M. Callot, n'a pu achever une bénédiction commencée!...

Nous attendons de plus amples renseignements pour éclaircir ce mystère.

— Oui, monsieur, j'ai le courage de l'avouer, le métier de curé devient impossible.

— Comment cela!

— Au temps où j'étais vicaire, nos paroissiens se contentaient de la première explication venue, si simple, si bête même qu'elle fût... mais aujourd'hui!...

— Bah!...

— Oui, monsieur, le moindre de nos paysans trouve, le diable sait où! des objections qui nous clouent sur place...

— Oh!... c'est Gros-Jean qui veut en remonter à...

— Laissez donc!... La foi est partie, et si on ne nous refait pas la Bible, nous sommes perdus!...

Cinquante évêques, affirme la *Civitta catholica*, ont déjà décliné l'invitation d'assister au Concile œcuménique...

Est-ce que le baromètre papal baisserait?

Notre ami E. Carjat, le grand artiste parisien, vient de nous envoyer une remarquable photographie...

C'est la reproduction du fameux dessin de Daumier, représentant la scène d'égorgeement de la maison n° 12 de la rue Transnonain...

C'est un chef-d'œuvre. Avis aux amateurs.

J. LEBRULÉ.

A PROPOS DES ENTERREMENTS CIVILS

Je proteste contre la note concernant les enterrements civils, parue dans le dernier numéro de l'*Excommunié* et signée POPULUS LEO.

En effet, l'auteur de cette note jette un blâme sur les cérémonies funèbres de la Libre-Pensée; et, comme aucune ville n'est désignée, ce blâme devient général.

Or, j'ai assisté à beaucoup d'enterrements civils à Paris et ailleurs; nulle part je n'ai remarqué cet ordre stupide des deux rangées.

Il importait donc de citer la ville où les choses se passent de cette façon ridicule, et de ne pas infliger à la légère un reproche public à tous les libres-penseurs. Beaucoup en ont été froissés, et c'est sur leurs instances que je relève ces expressions de *puérités, préjugés, mal remplacé par un pire*, etc., dont a eu tort de se servir M. Populus Leo.

H. VERLET.

Nous recevons sur la mort et l'enterrement civil de notre jeune concitoyen Adrien Narbeau des renseignements d'un vif intérêt. Mais, comme notre correspondant a oublié de nous donner son adresse, nous sommes obligés de garder ces renseignements pour nous seuls.

Vraiment, c'est dommage! D. B.

MURMURES.

J'ai reçu un volume de Christian: *Croyances d'un Voltairien*. J'en commencerai la réputation dans notre prochain numéro.

Dans ce même numéro, je publierai également une lettre fort curieuse de MON AMI Jérôme Montblanc, l'auteur de l'*Almanach du Déisme*.

L'abbé Pellegrin avait fait un opéra intitulé *Loth*. La pièce commençait par ce vers:

« L'Amour a vaincu Loth... »

Comme le poète était toujours mal vêtu, quelqu'un lui dit: — Pourquoi, monsieur Pellegrin, n'empruntez-vous pas alors une culotte à l'Amour?

En 1535, des placards contre l'eucharistie ayant été affichés à Paris, François I^{er} publia un édit contre les hérétiques. On condamna vingt-quatre des blasphemateurs, et on les brûla, après une procession solennelle à laquelle assista le roi. On inventa pour les faire souffrir davantage, une sorte d'estrapade, au moyen de laquelle ces malheureux étaient d'abord hissés en l'air, puis on les faisait tomber dans le feu à diverses reprises, jusqu'à ce qu'ils fussent morts.

Dans un petit séminaire, classe d'*humanités* (?), ainsi s'appelle cela, le père profès pose des questions à ses élèves.

— Comment Henri IV est-il mort?

— Je ne me rappelle pas précisément les termes...

— Il n'importe. Dites comme vous savez.

— Ce que je sais, c'est que Henri IV a été enlevé.

— Henri IV enlevé! et par qui donc?

— Enlevé par un monstre.

— Ah! par exemple, Henri IV enlevé par un monstre! Et où avez-vous lu cela?

— Mais, dans mon cours d'histoire.

On va chercher le livre, et l'élève triomphant mon-

tre: « Henri IV a été enlevé à la France par un monstre nommé Ravailiac. »

Dernièrement le marquis de M*** se promenait avec deux dames sur le boulevard des Italiens. Un pauvre vieillard, en se cachant, lui demande l'aumône. L'opulent gentilhomme détourne son regard et passe.

— Je regrette de n'avoir pas ma bourse, dit une des deux dames; mais vous, marquis, donnez donc une pièce de monnaie à ce pauvre homme.

— Moi, madame! impossible.

— Avez-vous donc aussi oublié votre bourse?

— Non, j'ai beaucoup d'argent sur moi, mais je ne fais jamais l'aumône.

— Comment! vous ne donnez jamais aux pauvres?

— Non, madame, car je suis trop bon chrétien pour violer les préceptes de notre sainte religion.

— Ah! par exemple, voilà une raison à laquelle je ne m'attendais pas. Comment! c'est la religion qui nous défend de faire la charité?

— Sans doute. L'Evangile dit: « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit. » Eh! bien, je ne voudrais pas que l'on me fit l'aumône, voilà pourquoi je ne la fais pas.

H. VERLET.

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE

(Fin.)

Quels seront les actes du futur concile?

A cet égard, on a plus que des probabilités. Nous avons, par les journaux religieux, le programme des questions dont la solution n'est pas douteuse; on connaît l'esprit qui anime la plupart des évêques, et l'on peut, à peu de chose près, tracer le tableau des résultats que produira cette assemblée.

Bien loin de se rattacher à ces traditions de fermeté et d'indépendance, qui ont signalé plusieurs des conciles d'autrefois, notamment ceux de Constance et de Bâle, les prélats rivaliseront, envers le Pape, d'obséquiosité, et probablement ils proclameront son infailibilité; ce qui sera, du reste, tout à fait superflu, puisque, en fait, le Pape possède depuis trois siècles le pouvoir absolu et a fait reconnaître son infailibilité, notamment dans la question de l'Immaculée Conception.

Le concile, en remettant tout entre les mains du Pape, prononcera sa propre déchéance et n'aura plus ensuite qu'à s'effacer et se dissoudre. Mais on ne se pique pas toujours de logique; on le retiendra quelque temps pour rehausser l'éclat de la cour pontificale.

Il condamnera la liberté religieuse et toutes les conquêtes les plus précieuses de la civilisation moderne; il ne fera par là que rabâcher solennellement ce qu'ont déjà dit et répété à satiété les papes Grégoire XVI et Pie IX.

Ces nouveaux anathèmes seront-ils plus efficaces que les précédents? Non; et il n'y a là aucun sujet de s'effrayer. Au contraire: il est bon que le catholicisme se montre tel qu'il est, que tous les voiles disparaissent,

Les catholiques qui se disent et se croient libéraux, seront donc obligés de renoncer à leurs dernières illusions; il leur faudra opter, c'est-à-dire subir le joug théocratique et s'ensevelir dans les ténèbres du moyen-âge, ou se séparer des ennemis implacables de l'humanité et passer dans le camp des Libres-Penseurs.

Ce n'est pas à nous à nous plaindre que cette alternative soit ainsi posée; la cause du libre examen ne peut qu'y gagner. Félicitons-nous de tout ce qui peut précipiter cette crise décisive.

Le clergé veut aussi mettre sur le tapis la question du mariage civil pour lequel il éprouve une horreur profonde.

Le mariage civil est à ses yeux une abomination, le magistrat municipal exhale un

fluide diabolique, répand une souillure dont il faut préserver les ouailles bénites.

Il est donc question d'interdire le mariage civil aux fidèles qui, pour obéir aux commandements de l'Eglise, devront se contenter du mariage religieux.

Si le concile prend une résolution aussi insensée,

l'Eglise aura accompli son suicide.

Le concile doit encore décider que la Vierge Marie est montée au ciel en corps et en âme.

Les autres bienheureux, comme on sait, y sont en âme seulement, et ne reprendront leurs corps qu'au jour de la résurrection générale.

Marie, par un privilège exceptionnel, a pu reprendre son corps, et elle se trouve au Paradis, en compagnie de trois autres personnages gratifiés de cette prérogative, savoir: Enoch, Elie et Jésus-Christ, qui seront sans doute flattés de cette nouvelle recrue.

Mais quelles conséquences cette décision aura-t-elle pour le bonheur de l'humanité? que nous importe là-dessus le pour ou le contre? En quoi les gens de bon sens peuvent-ils s'intéresser à ce qu'une telle question soit mise en délibération?

Quand on voit l'assemblée générale des hauts dignitaires d'une Eglise s'occuper de semblables vétilles, ne faut-il pas prendre en pitié ces débats puérils? Laissons ces vieillards ergoter sur des niaiseries; et quand nos adversaires veulent se rendre ridicules, gardons-nous bien de les troubler. Ils font nos affaires; sachons profiter de leurs bévues.

Le concile ne peut donc nous inspirer aucune inquiétude; et par des manifestations rétrogrades, il ne fera que travailler au triomphe de la cause de la Raison et de la Vérité.

A. S. MORIN (Miron).

PHILOSOPHIE POPULAIRE.

UN ATHÉE, UN DÉISTE

(Suite.)

THÉOTIME: Sur ce terrain, il est difficile de vous battre; j'en conviens.

Mais, puisque vous admettez la responsabilité collective de l'humanité devant la Morale naturelle, pourquoi n'admettriez-vous pas la responsabilité individuelle devant cette même Morale?

PHILARÈTE: Je ne la nie pas, et d'HoUach ne la niait pas non plus, son *Code de la nature* en est la preuve; mais pour moi cette responsabilité individuelle n'est qu'une fraction de la responsabilité collective.

Si j'admettais la liberté et la responsabilité absolues, l'humanité ne serait plus pour moi qu'un grand corps désagrégé, composé de parties hétérogènes, ce qui serait un non-sens philosophique et historique.

De plus, il me faudrait admettre l'immortalité de l'âme; car un être absolument libre et responsable, s'il n'avait point été récompensé ou puni dans cette vie, devrait nécessairement l'être dans une autre.

THÉOTIME: Ainsi, vous niez l'immortalité de l'âme? PHILARÈTE: Qu'appellez-vous âme et qu'appellez-vous immortalité?

Je veux bien vous dispenser de nos démonstrations touchant le rôle de la matière et de l'esprit, leur origine, leur nature, leur organisation, etc. Je prends l'homme tout fait.

Nous sommes un composé d'esprit et de matière: la matière est aussi nécessaire à l'esprit que l'esprit l'est à la matière. Nous nous perfectionnons peu à peu avec le secours l'un de l'autre. Notre vie est donc le résultat du jeu de ces deux forces, c'est-à-dire le fonctionnement d'un organisme régulier, ce qui vous prouve, d'une part, qu'il n'y a pas en nous un centre de vie qu'on puisse appeler âme, et d'autre part, que quand cet organisme est détruit, l'état de choses quel qu'il soit, qui succède à cette destruction, ne peut être considéré comme une vie.

D'ailleurs, cela m'inquiète fort peu; il me suffit de savoir que mon corps et mon esprit sont l'un et l'autre une particule de l'univers physique et moral et que si tout se transforme dans cet univers, rien ne

peut y être anéanti, parce que le néant est une impossibilité.

En d'autres termes, je ne m'inquiète pas du tout de ce que je deviendrai après ma mort, parce que, de même que je ne puis me soustraire à la loi générale de la mort, je ne puis me dérober à celle, quelle qu'elle soit, qui disposera, au delà du tombeau, du corps et de l'esprit qui composent mon individualité pendant que je suis en vie.

Je me repose sur cette loi, et, en attendant, j'essaie de reprendre les devoirs que j'ai à remplir envers mes frères les hommes, et les droits qui en découlent. J'essaie de m'acquitter convenablement des fonctions qui m'ont été dévolues au milieu du grand travail universel, heureux si je puis mériter mon estime à moi-même et celle de mes semblables.

THÉOTÔME : Mais vous n'avez point de consolation, puisque vous n'avez point d'espérance; vous n'avez point de confiance, puisque vous n'avez point de foi.

Et quand même votre esprit à vous pourrait se maintenir dans ce vide, est-ce une raison pour que tout le monde puisse en faire autant?

Que direz-vous au malheureux qui souffre, si vous n'avez point d'espérance à lui donner, point de foi à lui inculquer?

ALBERT RICHARD.

(La fin au prochain numéro.)

LES VICTIMES DU FANATISME

(Suite.)

Je ne cesserai jamais de prêcher l'instruction aux classes déshéritées de la vieille Europe monarchico-religieuse; par l'instruction laïque seulement nous parviendrons à détruire des préjugés enracinés dans l'esprit des masses.

Pour abattre la supériorité illogique et liberticide des prêtres de toutes sectes, il n'est nécessaire que de répandre l'instruction démocratique et l'étude de l'histoire. L'instruction démocratique traîne à sa suite toutes les libertés, l'étude de l'histoire nous permet d'apprécier les hommes et les choses.

Par un édit en date du 17 septembre 1394, Charles VI bannissait de France les Juifs, qui avaient déjà été proscrits plusieurs fois. Philippe-le-Hardi les obligeait à porter une corne sur la tête et leur interdisait de se baigner dans les eaux de la Seine.

Le 22 octobre 1685, Louis XIV révoquait l'édit de Nantes, et chassait ainsi de France nos meilleurs ouvriers, nos meilleurs citoyens. Le crime d'environ 50,000 familles proscrites par cet acte religieux était de professer la religion protestante. La perte de plusieurs industries, que ces vaincus de l'influence papale portèrent à l'étranger, fut

FEUILLETON DE L'EXCOMMUNIE

LE VRAI DIABLE DE MARGNOLE

FRANGIN TRANSFORMÉ EN CAPUCIN.

(Suite.)

Un capucin entra, un capucin de belle taille.

Tapi derrière son fagot d'échalas, Frangin l'entrevit se dirigeant vers le cabinet d'aisances.

Le yeux du *Battandier* s'éclairèrent de fauves lueurs; un sourire étrange entr'ouvrit ses lèvres. Une audacieuse détermination venait d'occuper son cerveau.

Tirant de sa poche un couteau, le jeune ouvrier coupa en deux un des cordeaux, se saisit d'un des torchons suspendus, et se glissa sans bruit vers le cabinet d'aisances.

Ce fut l'affaire d'une seconde. Notre héros eut le temps de s'impatience, en attendant que le capucin sortit...

Soudain un coup sourd retentit... un cri

le résultat de cette infâme mesure du grand roi.

Encore aujourd'hui dans presque toutes les villes de la Prusse du Nord, il y a une commune Française qui doit son existence à la révocation de l'édit de Nantes. A Berlin la colonie Française est très-nombreuse; à Kœnigsberg, elle est moins forte, mais cette dernière ville est à la tête du mouvement en Allemagne.

Les questions religieuses ensanglantèrent l'Europe dans tous les temps, et dès l'année 313 les catholiques pesèrent sur leurs ennemis. Sous le règne de Constantin, ils assassinaient le jeune Candicien, fils de l'empereur Galère.

Le trop fameux mot de *consubstantiel* fut l'origine et le prétexte de nombreux massacres; on peut sans exagération porter le nombre des victimes à 300,000.

En 845 plus de 100,000 Manichéens furent égorgés sous le règne de Théodora. Ce crime horrible fut commandé, à titre de pénitence, par le confesseur de cette femme.

Les *saintes* croisades ont fait tuer plus de deux millions d'hommes!

La Saint-Barthélemy, les Dragonades et les massacres dans les Cévennes, les assassinats de Mérindol et de Cabrières, etc., etc. ont ruiné le pays et décimé les populations.

Nos campagnes du midi se ressentent toujours de ces exécutions religieuses, et le nom des misérables qui les dévastèrent ne s'oubliera jamais.

Pour nous résumer, voici un chiffre plus éloquent que les meilleurs discours: — Le catholicisme a fait périr 9,468,800 hommes pour maintenir son autorité et sa suprématie, *sauver des âmes* et glorifier son Dieu; le Dieu qu'on veut nous faire aimer!...

Nous trouvons ce chiffre de 9,468,800, *total réduit*, dans le célèbre et consciencieux ouvrage du docteur Obern intitulé: *Dieu et les hommes*.

Allons, défenseurs de la foi, à la rescousse! Attaquez nos affirmations historiques ou justifiez-les, nous vous attendons de pied ferme; car nos armes contre vous sont nombreuses et puissantes, et nous commençons seulement la série de vos méfaits et de vos crimes. Souvenez-vous-en, et prenez-en bonne note, nous réservons pour la fin de notre travail les pages les plus sanglantes de votre histoire.

étouffé... puis un corps s'allongea entre les deux portes...

D'un énorme coup de poing, administré sur le derrière de la tête, le *Battandier* venait d'abattre son capucin...

En un clin d'œil, il l'eut baillonné et dépouillé de sa longue houpelande.

Cela fait, il lui lia solidement les deux mains derrière le dos, garrotta de même les deux jambes, et l'enlevant le jeta dans le coin que lui-même venait de quitter.

Le capucin râlait... mais se laissait faire.

Le *Battandier* n'avait pas prononcé un seul mot. A la hâte, il se revêtit de la houpelande du capucin, abattit le capuchon sur ses yeux, et, prêtant une oreille attentive, entr'ouvrit doucement la porte...

Mais il la referma vivement: on entrait de la rue dans la petite allée...

Plusieurs personnes passèrent... c'étaient des femmes... elles parlaient bruyamment.

Bientôt, le *Battandier* les entendit monter l'escalier de pierre...

Il ouvrit résolument la porte, et sortit.

Facilement guidé par le bruit et les voix des nouvelles venues, Frangin s'engagea dans l'escalier; à un tournant, il fut aperçu

Et vous, pères de famille, vérifiez son assertions, réfléchissez, jugez, puis vous choisirez entre les libres-penseurs et leurs adversaires; nous en avons la ferme conviction, s'il vous reste un grain d'indépendance au cœur, vous direz avec nous:

Plus de divinités inexplicables, incompréhensibles et cruelles, plus de sang versé en vertu de théories aussi sottes que nuisibles; mais désormais, *vive la science! vive la justice!*

CH. LE BALLEUR-VILLIERS.

OASIS

Décidément on ne peut plus rien faire des domestiques... Rien, pas même un mari.

La comtesse de X***, veuve, jeune, belle et riche, a offert à son cocher de l'épouser! Celui-ci a refusé, sous prétexte que madame trompait son premier mari!!!

Deux soldats du 101^e de ligne étaient arrêtés devant une affiche de café-concert. L'un d'eux lisait:

— Air de *Rigoletto*, duo de *Sémiramis*...

— Halte-là, fit le second; tu lis mal!

— Eh! non, je sais lire, peut-être.

— Répète pour voir.

— Duo de *Sémiramis*.

— Ignorant! que tu ne sais donc pas l'histoire de ton pays! que l'empereur il a dit à ses troupiers: « Soldats, du haut de ces pyramides... »

— C'est vrai, camarade; sont-ils bêtes, ces pékins!

Qui m'expliquera pourquoi *sainte* Marguerite, morte martyre et vierge, est la patronne des femmes en couches?

Pourquoi les jeunes garçons anglais choisissent-ils le 14 février, fête de *saint* Valentin, prêtre et martyr, pour adresser aux filles des lettres galantes, appelées *valentines*?

H. P.

En vente, samedi 11 septembre, le numéro 6 de l'*HYDROPHOBE*, journal mordant:

PRINCIPAUX ARTICLES:

Le Mouchard des Jésuites (Barrillot). — Ça dépend du point de vue (Edmond Magnac). — Assez de paroles (Archiloque). — Troisième lettre de l'assassin Blanc-Gonnet, rédacteur du *Rasoir* (l'Apprenti). — Démocrates et Libres-Penseurs Lyonnais. — Oppressions de voyage (Joly C.). — Satires (Pollio). — Nausées (Cerbère). — A travers nos rues (l'Enragé). — Un secret du *Rasoir*. — Les tribulations du *Rasoir*, etc., etc.

FEUILLETON: Les Maillotins.

par une des femmes qui montaient; vite, elle chuchota quelques mots à ses compagnes, et toutes, se taisant, pressèrent le pas, comme effarées.

Arrivé sur le palier, notre faux capucin les vit disparaître, en se bousculant et s'embarrassant dans leurs jupes, par une porte qui s'ouvrait à la droite de l'escalier.

Naturellement, cette porte resta ouverte.

Le palier formait une espèce de balcon à large balustrade de pierre; de là, les regards s'étendaient sur le jardin de la pension, et au loin jusqu'aux peupliers qui bordent le Rhône, et même l'extrême horizon apparaissait couronné par le village des Charpennes. Ce long paysage se terminait, à gauche, par les verdoyants parapets du fort de Montessuy, et, à droite, par les hautes maisons des tisseurs qui dominent la montée de la Boucle.

Mais en ce moment, ce paysage, qui d'ailleurs, se perdait déjà dans les ombres de la nuit, était le cadet des soucis de notre ami *Battandier*.

Une de ses mains avait machinalement plongé dans une poche de la houpelande... « Quelle chance! » murmura-t-il...

Sous sa main s'était rencontré un long et

La Délégation lyonnaise à l'Exposition universelle de 1887 donnera, dimanche 19 septembre, à une heure précise, à la *Closerie des Lilas*, un Concert au bénéfice des familles de deux de ses membres décédés. Nous en donnerons le programme dans notre prochain numéro.

PETITE CORRESPONDANCE

P. LACROIX. — Vous avez bien l'air d'un *excommunié*. — Voyons donc vos anecdotes.

COTE. — Adhésion fort bien motivée.

MICALÈF. — C'est du feu *grégeois* que vous avez dans les veines!

FIONFION. — Reçu.

UNE VICTIME DES IGNORANTINS. — Impossible de rien insérer avant de vous avoir vu.

DEROCHE. — Un degré de plus, et l'insertion y était.

J. GERMAIN. — Oui, question à poser.

BOYÉ. — Rude coup de griffe! — Sera administré.

P.-Z. — Ah! la Genèse vous étonne!... Lisez, lisez toujours, vous n'êtes pas au bout de vos étonnements!

FAUDET. — Cet article ne vaut pas une lutte de votre homonyme.

EN VENTE

Chez tous les Libraires et au Bureau des journaux, 34, rue Tupin

SATIRES

PAR

Pierre LAGARGUILLE

40 centimes

50 centimes rendu franco dans toute la France.

EN VENTE

Chez tous les Libraires de Lyon

et aux Bureaux de l'Excommunié, rue Quatre-Chapeaux, 7.

LE PARADIS

A VOL D'EXCOMMUNIÉ

Le volume, 25 centimes.

35 centimes rendu franco dans toute la France.

L'un des gérants: GROS-DENIS.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 42.

large mouchoir à carreaux jaunes et bleuâtres: malgré une odeur nauséabonde de vieux tabac, il n'hésita pas à se l'appliquer sur le visage et se hasarda dans l'appartement resté ouvert.

C'était une longue et large pièce garnie de cinq à six fenêtres donnant toutes sur le jardin.

En ce moment, elle était faiblement éclairée par deux lampes.

Aux lueurs de ces deux lampes posées, l'une sur une petite table debout au milieu de la pièce, l'autre sur une estrade occupant le fond, Frangin entrevit d'un coup d'œil une cinquantaine de personnes grouillant avec un murmure confus sur des bancs de bois disposés autour de l'appartement.

Entre ces bancs et les murailles se trouvaient refoulés et pressés un grand nombre de petits métiers propres à des travaux de femmes.

A la faveur de l'obscurité, au milieu de ce brouhaha, qui s'élève d'une réunion qui s'organise, Frangin se glissa, sans être aperçu, dans l'embrasure d'une fenêtre, derrière un grand métier à dévider.

Presque au même moment, tout bruit cessa, et un grand silence se fit.

G.-D. B.

(La suite au prochain numéro.)